

10^c.

Journal du Lot

10^c.

ORGANE RÉPUBLICAIN DU DÉPARTEMENT

Paraissant les Mercredi, Vendredi et Dimanche

Abonnements

	3 mois	6 mois	1 an
LOT et Départements limitrophes	4 fr. 25	8 fr.	15 fr.
Autres départements	4 fr. 50	8 fr. 50	16 fr.

Les abonnements se paient d'avance
Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse

Rédaction & Administration

CAHORS. — 1, RUE DES CAPUCINS, 1. — CAHORS

A. COUESLANT, Directeur | L. BONNET, Rédacteur en chef

Les Annonces sont reçues au bureau du Journal.

Publicité

ANNONCES (la ligne ou son espace)	50 cent.
RÉCLAMES (— d' —) 3 ^e page	1 fr.

Les Annonces judiciaires et légales peuvent être insérées dans le Journal du Lot pour tout le département.

LES ÉVÉNEMENTS

La conférence des Alliés a repris ses séances. On veut en finir avec la Paix. — Le danger russe. — Les premières conséquences de la Paix. La question financière prime tout. — Les élections de dimanche.

La Conférence des Alliés a repris ses séances, à Paris, dès le retour de Lloyd George. Il paraît évident qu'on veut en finir avec la Paix. Il serait temps ! Il serait désirable, surtout, que les Américains en arrivent à une ratification nécessaire, de façon à ne pas encourir le reproche de retarder la pacification du monde.

La Conférence va donc trancher, au plus tôt, le problème de l'Adriatique, les questions autrichienne, hongroise et ottomane.

Posera-t-on ensuite le point final ? Non, à coup sûr. Il restera à régler la question russe et ce n'est pas la moins délicate.

Un grand journal anglais, l'Observer, inquiet des succès de Lénine, propose qu'on fasse de l'Allemagne le gendarme des Alliés.

Cette stupéfiante proposition aura de l'écho... à Berlin où les pangermanistes n'ont pas d'autre projet que de faire payer à la Russie les frais de la guerre en plaçant l'ancien empire des Tsars sous la coupe des Germains.

Si un pareil projet se réalisait nos ennemis auraient gagné la paix et nous resterions les véritables vaincus, avec des charges écrasantes et la perspective peu rassurante de voir se reconstruire rapidement une Prusse menaçante !

L'Observer redoute, sans doute, la poussée bolcheviste vers les Indes et l'inquiétude de l'Angleterre non du monde. C'est une politique d'autruche !

Le danger bolcheviste n'est pas localisé vers l'Inde, il est bien un danger mondial.

Écoutez ce qu'en dit l'Informateur Civique, dans un avertissement qu'il serait sage de retenir :

Denikine recule, Koltchak recule, les Rouges avancent. Mauvaises sont les nouvelles de Russie !

Mauvaises ? Elles ne le sont pas encore assez.

Aucun des avertissements multipliés par les hommes qui connaissent le mieux la Russie n'a pu réussir jusqu'à présent à faire comprendre aux nations occidentales et à leurs gouvernements la situation russe, les dangers qu'elle présentait, les résolutions qu'elle devait imposer. Et les niaiseries des faux pacifistes, des faux démocrates et des faux ouvriers ont en raison des démonstrations probantes des vrais patriotes de France et des vrais amis de la Russie.

Il a fallu le coup de tonnerre de 1914 pour faire comprendre à la France le péril allemand. Il a fallu les revers et les inquiétudes de 1914 et 1915 pour le faire comprendre à l'Angleterre. Il a fallu les fureurs de la guerre sous-marine sans restrictions, en 1917, pour le faire comprendre aux États-Unis. Trois mortelles années !

Il faudra donc d'autres coups de tonnerre, d'autres revers, d'autres fureurs pour faire comprendre aux nations occidentales, en 1920, les périls que leur font courir les bolcheviks russes, des périls dix fois, cent fois plus graves que ceux de 1918, et même de 1919 ?

Sans doute, il est doux de se fermer les yeux et les oreilles, et de se dire : « La Russie, c'est loin, et la Sibirie plus loin encore ! » Il est doux de penser qu'on en a fini de la guerre, et des expéditions, et des dépenses, et des risques.

Malheureux ! il ne dépend pas de vous que cela soit ou ne soit pas. La guerre, avec ses dépenses et ses risques, elle est là ! Elle s'étend de la Baltique au lac Baïkal et à l'Inde. Il vous faut pis encore, n'est-ce pas ? pour comprendre et pour agir.

Il est déjà bien tard. Mais alors il sera trop tard.

L'état de paix étant proclamé en Europe, depuis samedi soir, le traité de Versailles est entré en vigueur. Quelques conséquences immédiates sont intéressantes à rappeler :

Les troupes alliées vont aller occuper, en Allemagne, les provinces qui doivent décider de leur sort par un plébiscite.

Les représentants de la Société des Nations vont être convoqués incessamment. On pense que la première séance se tiendra à Paris. C'est M. Léon Bourgeois qui représentera la France.

Les Alliés vont, en outre, mettre l'Allemagne en demeure de livrer les coupables diables contraires aux lois de la guerre — une note officielle allemande laisse prévoir un refus très net !... — et l'obliger à commencer le versement des indemnités prévues.

La dette totale reconnue par nos ennemis est de 300 milliards sur lesquels il doit revenir à la France très approximativement 162 milliards se décomposant de la manière suivante : 85 milliards pour réparations des dommages.

13 pour allocations militaires, 60 pour capitalisation de pensions, 4 pour dommages aux personnes.

Mais pour que l'Allemagne puisse s'acquitter, il faut qu'elle puisse produire. Il lui manque pour cela la matière première qu'elle ne pourra se procurer que lorsque le change se sera amélioré.

Cette amélioration du change est une question qui intéresse au même titre toutes les nations européennes, toutes débitrices de l'Amérique. Il est donc indispensable qu'un accord intervienne entre les États-Unis et l'Europe pour résoudre ce problème qui est un obstacle à la résurrection économique des nations.

Aussi bien, ce problème financier ne saurait laisser le Nouveau-Monde indifférent. Pour si paradoxal que cela paraisse, les Yankees eux-mêmes pâtissent de la hausse désordonnée du dollar.

On sait que la valeur de la pièce américaine de 5 francs oscille entre 11 et 12 francs pour toute nation qui veut faire des achats de l'autre côté de l'Océan. C'est-à-dire que lorsque la France achète pour 100 francs de marchandises à New-York, elle doit verser 220 francs au minimum. Même situation pour l'Angleterre ou l'Italie ; situation pire encore pour l'Allemagne, lamentablement désastreuse pour l'Autriche... Rien d'étonnant, dès lors, que les Américains constatent un ralentissement croissant dans leurs exportations. Leurs ventes se font de plus en plus rares, les Européens s'efforçant de trouver à meilleur compte les produits qui leur manquent. Ainsi le commerce des États-Unis est sérieusement menacé, précisément par la hausse du dollar.

Un journal yankee, Los Angeles Times, jette un cri d'alarme : « ...Les exportateurs américains insistent de plus en plus sur le fait que leur commerce est lésé par cet état de choses. Ceux qui vendent du matériel de chemin de fer, par exemple, pourraient faire beaucoup plus d'affaires si les changes étaient normaux, tandis qu'ils en font peu, même dans les régions où la reconstruction nécessite de grands achats. Ainsi, la Belgique devient la cliente de l'Allemagne et c'est inévitable vu les valeurs comparées du franc et du mark. »

On étudie diverses méthodes pour modifier le taux des changes, mais il reste ce fait que le pays le plus riche et le plus solvable du monde souffre de conditions commerciales défavorables.

Les Alliés ont vaincu le Boche par une association étroite, pourquoi ne veulent-ils pas solutionner la crise financière mondiale par une entente de même nature ? C'est une question de solidarité équitable qui s'impose. C'est surtout l'Amérique qui s'oppose à cette solution. Elle constate aujourd'hui que sa richesse excessive a de fâcheux inconvénients ! Il n'est pas possible à une nation, désormais, de s'enfermer égoïstement dans ses frontières. Toutes les puissances sont solidaires les unes des autres.

Mais cela ne doit pas empêcher la France d'améliorer elle-même sa situation financière par tous les moyens possibles.

Comme l'écrit M. Delobel, de l'Informateur Civique, le patriotisme fiscal ne doit pas se borner aux sacrifices nécessaires. Il doit être actif. « Ce qui pèse si lourdement sur notre situation financière, dit-il, c'est la rupture d'équilibre entre notre production et notre consommation. Nous consommons trop, nous produisons peu ; nous sommes ainsi tributaires de l'étranger auquel nous versons des milliards qui avilissent notre change. Contribuons donc, chacun selon nos moyens, à rétablir l'équilibre rompu par la guerre, en développant notre force de production, en restreignant nos besoins. Le paysan qui tire de sa terre le maximum de blé, l'ouvrier qui s'active de tout cœur pendant ses huit heures de travail, l'industriel qui perfectionne son

ouillage, le commerçant qui recherche de nouveaux débouchés, le consommateur qui évite le gaspillage du pain ou les prodigalités de luxe, tous sont, eux aussi, les bons artisans de notre relèvement financier. »

La presse commente longuement le résultat des élections de dimanche. Chaque journal se déclare satisfait, tous les partis s'attribuent la victoire !...

À la vérité, il semble que rien ne soit changé, sinon que les modérés gagnent quelques sièges, dont 5 dans le Rhône. Dans certains départements, au contraire, les radicaux ont pris leur revanche du 16 novembre. Dans l'ensemble, les résultats du 16 sont confirmés mais le glissement à droite est beaucoup moins accentué.

Au total l'orientation politique du Sénat ne paraît aucunement modifiée.

Bornons-nous à souhaiter pour l'instant, que le Parlement, dans un parfait accord, songe avant tout à la restauration du pays. C'est la besogne qui presse.

Et la tâche ne sera pas facile car, en présence de la mauvaise volonté allemande, nous allons être aux prises avec des difficultés inouïes qui nous obligeront à rester sur la défensive.

L'ère des sacrifices n'est pas finie, car il faut dire adieu, sans doute, au rêve du désarmement !... A. C.

chément du chemin de fer de Zhrinka.

On dit que les troupes de Denikine partent en retraite sur Kherson, à l'est d'Odessa.

Les insurgés de l'Ukraine entourent Odessa.

Suivant une communication interceptée mais non confirmée, Irkoutsk aurait été livré par les insurgés. L'amiral Koltchak et son état-major auraient été pris par leurs propres soldats qui auraient également saisi le trésor de l'armée.

Le traité avec la Pologne

En même temps que le procès-verbal de dépôt des ratifications du traité de Versailles, les représentants des grandes puissances et de la Pologne ont signé le procès-verbal de dépôt des ratifications du traité conclu entre ces États relativement au traitement des minorités.

Le scrutin sénatorial a donné, dès le premier tour, un succès définitif pour les trois sièges.

Sont élus :
MM. De Monzie par 440 voix.
Loubet par 394 —
Fontanilles par 356 —
M. le D^r Rey obtient 214 —
M. Guary — 165 —

Conformément aux traditions anciennes, chaque arrondissement a son sénateur.

En ce qui concerne Figeac et Gourdon, le succès est bien tel que nous le souhaitons.

Pour Cahors, nous regrettons l'échec cruel, — mais prévu à la suite de la campagne active menée contre lui — de l'honorable M. Rey. Lorsqu'un homme a consacré sa vie entière à la chose publique sans qu'on puisse lui faire d'autre reproche que celui assez... étrange qui s'élevait sur une affiche de dernière heure — affiche dont personne certainement n'approuve le ton ! — on peut affirmer que le verdict est immérité.

Mais les électeurs se sont prononcés. L'heure n'est plus à la discussion des personnes ; il n'y a qu'à s'incliner.

L'agitation doit prendre fin et, très sincèrement nous souhaitons l'apaisement et l'union dans l'intérêt du département et du pays.

Jusqu'au scrutin c'était le droit de chacun de défendre son idéal. Perpétuer, maintenant, une agitation stérile serait une attitude coupable.

C'est l'union qui a fait la force de la France au cours des terribles années que nous venons de vivre ; c'est l'union seule qui permettra la restauration de notre malheureuse patrie ruinée par l'atrocité de la guerre qui lui fut imposée.

Après la proclamation du scrutin sénatorial, l'Hôtel de Ville fut pavé. À 4 heures, MM. de Monzie, Loubet, Fontanilles partirent sur le balcon de l'Hôtel de Ville et M. de Monzie adressa les remerciements des élus aux délégués sénatoriaux.

Dans la soirée, l'Hôtel de Ville fut illuminé et la fanfare municipale parcourut les principales artères de la ville en jouant des pas redoublés.

Devant la Mairie, la fanfare joua la Marseillaise.

Les résultats définitifs des élections sénatoriales sont connus à cette heure. D'après la statistique publiée par l'agence Havas les résultats sont les suivants :

Conservateurs : Gains, 5 ; pertes, 2.
Républicains libéraux : Gains, 8 ; pertes, 4.
Républicains progressistes : Gains, 11 ; pertes, 13.
Républicains de gauche : Gains, 30 ; pertes, 11.
Radicaux et radicaux-socialistes : Gains, 15 ; pertes, 32.
Républicains socialistes : Gains, 2.
Socialistes unifiés : Gains, 2.

Ces chiffres subissent peut-être une légère rectification ; bien des élus portés comme républicains de gauche sont radicaux, comme plusieurs élus portés radicaux sont progressistes ou républicains de gauche.

Le scrutin sénatorial a donné, dès le premier tour, un succès définitif pour les trois sièges.

Sont élus :
MM. De Monzie par 440 voix.
Loubet par 394 —
Fontanilles par 356 —
M. le D^r Rey obtient 214 —
M. Guary — 165 —

Conformément aux traditions anciennes, chaque arrondissement a son sénateur.

En ce qui concerne Figeac et Gourdon, le succès est bien tel que nous le souhaitons.

Pour Cahors, nous regrettons l'échec cruel, — mais prévu à la suite de la campagne active menée contre lui — de l'honorable M. Rey. Lorsqu'un homme a consacré sa vie entière à la chose publique sans qu'on puisse lui faire d'autre reproche que celui assez... étrange qui s'élevait sur une affiche de dernière heure — affiche dont personne certainement n'approuve le ton ! — on peut affirmer que le verdict est immérité.

Mais les électeurs se sont prononcés. L'heure n'est plus à la discussion des personnes ; il n'y a qu'à s'incliner.

L'agitation doit prendre fin et, très sincèrement nous souhaitons l'apaisement et l'union dans l'intérêt du département et du pays.

Jusqu'au scrutin c'était le droit de chacun de défendre son idéal. Perpétuer, maintenant, une agitation stérile serait une attitude coupable.

C'est l'union qui a fait la force de la France au cours des terribles années que nous venons de vivre ; c'est l'union seule qui permettra la restauration de notre malheureuse patrie ruinée par l'atrocité de la guerre qui lui fut imposée.

Après la proclamation du scrutin sénatorial, l'Hôtel de Ville fut pavé. À 4 heures, MM. de Monzie, Loubet, Fontanilles partirent sur le balcon de l'Hôtel de Ville et M. de Monzie adressa les remerciements des élus aux délégués sénatoriaux.

Dans la soirée, l'Hôtel de Ville fut illuminé et la fanfare municipale parcourut les principales artères de la ville en jouant des pas redoublés.

Devant la Mairie, la fanfare joua la Marseillaise.

Les résultats définitifs des élections sénatoriales sont connus à cette heure. D'après la statistique publiée par l'agence Havas les résultats sont les suivants :

Conservateurs : Gains, 5 ; pertes, 2.
Républicains libéraux : Gains, 8 ; pertes, 4.
Républicains progressistes : Gains, 11 ; pertes, 13.
Républicains de gauche : Gains, 30 ; pertes, 11.
Radicaux et radicaux-socialistes : Gains, 15 ; pertes, 32.
Républicains socialistes : Gains, 2.
Socialistes unifiés : Gains, 2.

Ces chiffres subissent peut-être une légère rectification ; bien des élus portés comme républicains de gauche sont radicaux, comme plusieurs élus portés radicaux sont progressistes ou républicains de gauche.

Le scrutin sénatorial a donné, dès le premier tour, un succès définitif pour les trois sièges.

Sont élus :
MM. De Monzie par 440 voix.
Loubet par 394 —
Fontanilles par 356 —
M. le D^r Rey obtient 214 —
M. Guary — 165 —

Conformément aux traditions anciennes, chaque arrondissement a son sénateur.

En ce qui concerne Figeac et Gourdon, le succès est bien tel que nous le souhaitons.

Pour Cahors, nous regrettons l'échec cruel, — mais prévu à la suite de la campagne active menée contre lui — de l'honorable M. Rey. Lorsqu'un homme a consacré sa vie entière à la chose publique sans qu'on puisse lui faire d'autre reproche que celui assez... étrange qui s'élevait sur une affiche de dernière heure — affiche dont personne certainement n'approuve le ton ! — on peut affirmer que le verdict est immérité.

Mais les électeurs se sont prononcés. L'heure n'est plus à la discussion des personnes ; il n'y a qu'à s'incliner.

L'agitation doit prendre fin et, très sincèrement nous souhaitons l'apaisement et l'union dans l'intérêt du département et du pays.

Jusqu'au scrutin c'était le droit de chacun de défendre son idéal. Perpétuer, maintenant, une agitation stérile serait une attitude coupable.

C'est l'union qui a fait la force de la France au cours des terribles années que nous venons de vivre ; c'est l'union seule qui permettra la restauration de notre malheureuse patrie ruinée par l'atrocité de la guerre qui lui fut imposée.

Après la proclamation du scrutin sénatorial, l'Hôtel de Ville fut pavé. À 4 heures, MM. de Monzie, Loubet, Fontanilles partirent sur le balcon de l'Hôtel de Ville et M. de Monzie adressa les remerciements des élus aux délégués sénatoriaux.

Dans la soirée, l'Hôtel de Ville fut illuminé et la fanfare municipale parcourut les principales artères de la ville en jouant des pas redoublés.

Devant la Mairie, la fanfare joua la Marseillaise.

Les résultats définitifs des élections sénatoriales sont connus à cette heure. D'après la statistique publiée par l'agence Havas les résultats sont les suivants :

Conservateurs : Gains, 5 ; pertes, 2.
Républicains libéraux : Gains, 8 ; pertes, 4.
Républicains progressistes : Gains, 11 ; pertes, 13.
Républicains de gauche : Gains, 30 ; pertes, 11.
Radicaux et radicaux-socialistes : Gains, 15 ; pertes, 32.
Républicains socialistes : Gains, 2.
Socialistes unifiés : Gains, 2.

Ces chiffres subissent peut-être une légère rectification ; bien des élus portés comme républicains de gauche sont radicaux, comme plusieurs élus portés radicaux sont progressistes ou républicains de gauche.

Le scrutin sénatorial a donné, dès le premier tour, un succès définitif pour les trois sièges.

Sont élus :
MM. De Monzie par 440 voix.
Loubet par 394 —
Fontanilles par 356 —
M. le D^r Rey obtient 214 —
M. Guary — 165 —

Conformément aux traditions anciennes, chaque arrondissement a son sénateur.

En ce qui concerne Figeac et Gourdon, le succès est bien tel que nous le souhaitons.

Pour Cahors, nous regrettons l'échec cruel, — mais prévu à la suite de la campagne active menée contre lui — de l'honorable M. Rey. Lorsqu'un homme a consacré sa vie entière à la chose publique sans qu'on puisse lui faire d'autre reproche que celui assez... étrange qui s'élevait sur une affiche de dernière heure — affiche dont personne certainement n'approuve le ton ! — on peut affirmer que le verdict est immérité.

Mais les électeurs se sont prononcés. L'heure n'est plus à la discussion des personnes ; il n'y a qu'à s'incliner.

L'agitation doit prendre fin et, très sincèrement nous souhaitons l'apaisement et l'union dans l'intérêt du département et du pays.

Jusqu'au scrutin c'était le droit de chacun de défendre son idéal. Perpétuer, maintenant, une agitation stérile serait une attitude coupable.

C'est l'union qui a fait la force de la France au cours des terribles années que nous venons de vivre ; c'est l'union seule qui permettra la restauration de notre malheureuse patrie ruinée par l'atrocité de la guerre qui lui fut imposée.

Après la proclamation du scrutin sénatorial, l'Hôtel de Ville fut pavé. À 4 heures, MM. de Monzie, Loubet, Fontanilles partirent sur le balcon de l'Hôtel de Ville et M. de Monzie adressa les remerciements des élus aux délégués sénatoriaux.

Dans la soirée, l'Hôtel de Ville fut illuminé et la fanfare municipale parcourut les principales artères de la ville en jouant des pas redoublés.

Devant la Mairie, la fanfare joua la Marseillaise.

Les résultats définitifs des élections sénatoriales sont connus à cette heure. D'après la statistique publiée par l'agence Havas les résultats sont les suivants :

Conservateurs : Gains, 5 ; pertes, 2.
Républicains libéraux : Gains, 8 ; pertes, 4.
Républicains progressistes : Gains, 11 ; pertes, 13.
Républicains de gauche : Gains, 30 ; pertes, 11.
Radicaux et radicaux-socialistes : Gains, 15 ; pertes, 32.
Républicains socialistes : Gains, 2.
Socialistes unifiés : Gains, 2.

Ces chiffres subissent peut-être une légère rectification ; bien des élus portés comme républicains de gauche sont radicaux, comme plusieurs élus portés radicaux sont progressistes ou républicains de gauche.

Le scrutin sénatorial a donné, dès le premier tour, un succès définitif pour les trois sièges.

Sont élus :
MM. De Monzie par 440 voix.
Loubet par 394 —
Fontanilles par 356 —
M. le D^r Rey obtient 214 —
M. Guary — 165 —

Conformément aux traditions anciennes, chaque arrondissement a son sénateur.

En ce qui concerne Figeac et Gourdon, le succès est bien tel que nous le souhaitons.

Pour Cahors, nous regrettons l'échec cruel, — mais prévu à la suite de la campagne active menée contre lui — de l'honorable M. Rey. Lorsqu'un homme a consacré sa vie entière à la chose publique sans qu'on puisse lui faire d'autre reproche que celui assez... étrange qui s'élevait sur une affiche de dernière heure — affiche dont personne certainement n'approuve le ton ! — on peut affirmer que le verdict est immérité.

Mais les électeurs se sont prononcés. L'heure n'est plus à la discussion des personnes ; il n'y a qu'à s'incliner.

L'agitation doit prendre fin et, très sincèrement nous souhaitons l'apaisement et l'union dans l'intérêt du département et du pays.

Jusqu'au scrutin c'était le droit de chacun de défendre son idéal. Perpétuer, maintenant, une agitation stérile serait une attitude coupable.

C'est l'union qui a fait la force de la France au cours des terribles années que nous venons de vivre ; c'est l'union seule qui permettra la restauration de notre malheureuse patrie ruinée par l'atrocité de la guerre qui lui fut imposée.

Après la proclamation du scrutin sénatorial, l'Hôtel de Ville fut pavé. À 4 heures, MM. de Monzie, Loubet, Fontanilles partirent sur le balcon de l'Hôtel de Ville et M. de Monzie adressa les remerciements des élus aux délégués sénatoriaux.

Dans la soirée, l'Hôtel de Ville fut illuminé et la fanfare municipale parcourut les principales artères de la ville en jouant des pas redoublés.

Devant la Mairie, la fanfare joua la Marseillaise.

Les résultats définitifs des élections sénatoriales sont connus à cette heure. D'après la statistique publiée par l'agence Havas les résultats sont les suivants :

Conservateurs : Gains, 5 ; pertes, 2.
Républicains libéraux : Gains, 8 ; pertes, 4.
Républicains progressistes : Gains, 11 ; pertes, 13.
Républicains de gauche : Gains, 30 ; pertes, 11.
Radicaux et radicaux-socialistes : Gains, 15 ; pertes, 32.
Républicains socialistes : Gains, 2.
Socialistes unifiés : Gains, 2.

Ces chiffres subissent peut-être une légère rectification ; bien des élus portés comme républicains de gauche sont radicaux, comme plusieurs élus portés radicaux sont progressistes ou républicains de gauche.

Le scrutin sénatorial a donné, dès le premier tour, un succès définitif pour les trois sièges.

Sont élus :
MM. De Monzie par 440 voix.
Loubet par 394 —
Fontanilles par 356 —
M. le D^r Rey obtient 214 —
M. Guary — 165 —

Conformément aux traditions anciennes, chaque arrondissement a son sénateur.

En ce qui concerne Figeac et Gourdon, le succès est bien tel que nous le souhaitons.

Pour Cahors, nous regrettons l'échec cruel, — mais prévu à la suite de la campagne active menée contre lui — de l'honorable M. Rey. Lorsqu'un homme a consacré sa vie entière à la chose publique sans qu'on puisse lui faire d'autre reproche que celui assez... étrange qui s'élevait sur une affiche de dernière heure — affiche dont personne certainement n'approuve le ton ! — on peut affirmer que le verdict est immérité.

Mais les électeurs se sont prononcés. L'heure n'est plus à la discussion des personnes ; il n'y a qu'à s'incliner.

L'agitation doit prendre fin et, très sincèrement nous souhaitons l'apaisement et l'union dans l'intérêt du département et du pays.

Jusqu'au scrutin c'était le droit de chacun de défendre son idéal. Perpétuer, maintenant, une agitation stérile serait une attitude coupable.

C'est l'union qui a fait la force de la France au cours des terribles années que nous venons de vivre ; c'est l'union seule qui permettra la restauration de notre malheureuse patrie ruinée par l'atrocité de la guerre qui lui fut imposée.

Après la proclamation du scrutin sénatorial, l'Hôtel de Ville fut pavé. À 4 heures, MM. de Monzie, Loubet, Fontanilles partirent sur le balcon de l'Hôtel de Ville et M. de Monzie adressa les remerciements des élus aux délégués sénatoriaux.

Dans la soirée, l'Hôtel de Ville fut illuminé et la fanfare municipale parcourut les principales artères de la ville en jouant des pas redoublés.

Devant la Mairie, la fanfare joua la Marseillaise.

Les résultats définitifs des élections sénatoriales sont connus à cette heure. D'après la statistique publiée par l'agence Havas les résultats sont les suivants :

Conservateurs : Gains, 5 ; pertes, 2.
Républicains libéraux : Gains, 8 ; pertes, 4.
Républicains progressistes : Gains, 11 ; pertes, 13.
Républicains de gauche : Gains, 30 ; pertes, 11.
Radicaux et radicaux-socialistes : Gains, 15 ; pertes, 32.
Républicains socialistes : Gains, 2.
Socialistes unifiés : Gains, 2.

Ces chiffres subissent peut-être une légère rectification ; bien des élus portés comme républicains de gauche sont radicaux, comme plusieurs élus portés radicaux sont progressistes ou républicains de gauche.

Le scrutin sénatorial a donné, dès le premier tour, un succès définitif pour les trois sièges.

et de passes suivies de départs heureux qui ont enthousiasmé le public.

Comment l'équipe de la Compound se comportera-t-elle dans quelques jours devant celle du 7^e d'infanterie ? C'est ce que l'avenir nous dira, mais il est certain que les jeunes cheministes sauront encore améliorer leur jeu après en avoir vu les faiblesses et pourront bientôt affronter à nouveau les vaillants joueurs de la Quercynoise, leurs vainqueurs au début de saison, pour essayer de leur enlever la première place que les Lycéens veulent jolusement et à bon droit, conserver.

Qui vivra verra !

Le Poilu sportif.

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer à jeudi l'intéressante chronique du « vieux sportif ».

Inspection Académique

L'Inspection Académique nous communique les notes suivantes :

I. Certificat d'aptitude pédagogique pour 1920. — La composition écrite sera faite de 9 heures (heure légale) à midi, le jeudi 12 février. Centres de composition : Cahors, Figeac, Gourdon et St-Céré (écoles de garçons).

Les inscriptions seront reçues à l'Inspection Académique jusqu'au 31 janvier inclus.

II. Changement de l'heure légale. — L'heure légale devant être avancée de 60 minutes dès le 1^{er} février, les instituteurs et les institutrices qui désirent, pour l'ouverture des classes, conserver l'heure actuelle, sont invités à demander avant le 25 janvier, une autorisation spéciale à leur inspecteur primaire. La demande d'autorisation sera accompagnée de l'avis du maire.

III. Examens des bourses de l'enseignement secondaire. — Aspirants : jeudi 18 mars, à 8 heures (heure légale) au lycée Gambetta, à Cahors ; Aspirantes : jeudi 25 mars, à 8 heures (heure légale), au collège de jeunes filles de Cahors.

Les inscriptions seront reçues à la Préfecture du 1^{er} février à 6 mars, dernier délai.

Société des Études du Lot

Séance du 1^{er} décembre

M. Rames dépose le guide calendrier du récolteur des plantes médicinales.

M. le D^r Bergougnoux lit une note sur la vie cadurcienne d'un juriste de grande réputation au XVII^e siècle, Edmond Merille, né à Troyes en Champagne en 1579, docteur « in utroque jure de Toulouse » vers 1600. Il fut nommé professeur de Droit canon dans notre Université en 1601. Par un mariage contracté à Cahors avant ou vers 1508, il était devenu l'allié des familles de Peyrusse et Dadin d'Hautesserre, bien connues dans notre histoire locale. Il fut appelé en 1612 à Bourges pour y occuper une chaire de droit civil. Son enseignement fut si apprécié qu'il fut choisi en 1636 pour succéder au D^r de la Roche, le futur grand Condé. Il mourut accidentellement le 14 juillet 1647.

Merille a publié en latin plusieurs traités de Droit et un ouvrage sur la Passion du Christ. Il a laissé d'autres écrits restés inédits, parmi lesquels des poésies latines.

M. l'abbé Sol lit un extrait d'une lettre de Napoléon à Champagny, ministre de l'Intérieur, le 19 thermidor an XIII, dans laquelle l'Empereur témoigne son mécontentement aux préfets de 7 départements dont celui du Lot, au sujet de leur négligence pour la conscription, qui tolèrent le plus de déserteurs et qui sont le plus en retard.

Cette lettre a paru dans la Revue La Révolution Française en 1911.

M. Paumès signale la Revue des Deux-Mers que publie notre confrère M. Hélias, depuis quelques mois. Elle est consacrée à des questions qui regardent toute notre région méridionale.

Il signale aussi l'apparition d'une Revue mensuelle La vie technique et industrielle, dont le but est de faire connaître toutes les inventions, tous les travaux qui regardent les diverses industries et les diverses entreprises d'amélioration et de progrès économiques.

La Société décide de nouer des relations avec l'Université de Strasbourg et d'envoyer à sa bibliothèque le travail de M. Daynard sur les rues et monuments de Cahors et celui de M. le chanoine Albe, relatif aux coutumes et actes de notre ville au moyen-âge.

Obsèques

Mardi ont eu lieu à Cahors les obsèques de M. Castagné, secrétaire de la Chambre de Commerce du Lot.

Une foule considérable d'amis a accompagné au cimetière le corps de cet excellent citoyen qui, à Cahors, jouissait d'une grande sympathie.

Au cimetière, M. Cayla, président de la Chambre de Commerce, a retracé la vie toute de labeur du regretté disparu auquel, au nom de la Chambre de Commerce, il a adressé le dernier adieu.

Nous saluons la mémoire de M. Castagné et nous prions la famille de vouloir bien agréer l'expression de nos bien vives condoléances.

Biens sous-séquestre

Les Alsaciens et Lorrains qui habitent la France avant la guerre et dont les biens ont été mis sous séquestre ou vendus, doivent adresser une demande à l'Office d'Alsace et Lorraine, 16, rue Saint-Dominique, à Paris pour obtenir en application de la loi du 8 octobre 1919, le remboursement de la partie des frais qui ne seront pas maintenus à leur charge.

Avis au Public

La mise en vigueur des dispositions de l'arrêté du 5 décembre 1918 réglementant l'admission dans le service postal des correspondances placées sous enveloppes transparentes ou à fenêtre, fixée au 1^{er} janvier 1920, est reportée au 1^{er} mai prochain.

Ce nouveau et dernier délai a pour but de permettre la complète utilisation des stocks encore existants d'enveloppes non réglementaires et qui n'ont pu être écoulés en temps voulu en raison de la guerre.

Mairie de Cahors

La ville de Cahors ayant obtenu du rattachement une somme de 1.500 fr. à employer en distribution de sabots aux enfants de Cahors, prie les fournisseurs éventuels d'adresser à la Mairie leurs offres avec indication de quantités et de prix.

Le Maire de Cahors, DE MONZIE.

La libération de la classe 18

Le ministre de la guerre fait connaître que la classe 18, sera renvoyée dans ses foyers lorsqu'elle aura accompli ses trois années de service légal, c'est-à-dire, en avril 1920.

D'autre part, les hommes de la classe 1918 appartenant aux corps expéditionnaires d'Orient, du Levant ou du Maroc, seront aux termes de la réglementation en vigueur, rapatriés, en temps utile, de manière à pouvoir bénéficier avant leur libération de la permission de détente à laquelle ils ont droit.

Théâtre de Cahors

Nous rappelons que c'est mercredi soir que la tournée Souché donnera sur la scène de notre théâtre en représentation :

Occupe-toi d'Amélie

pièce en 3 actes et 4 tableaux, de M. Georges Feydeau.

LES CAMPAGNES DU 7^e D'INFANTERIE (1914-1919)

(Suite)

Le 18 juillet, aucun changement dans la situation jusqu'à 15 h. A 15 heures, le Colonel reçoit l'ordre de se porter à l'attaque des points Cote 235 et Cote 239 avec deux Bataillons, chaque Bataillon soutenu par une section de chars d'assaut.

Après une reconnaissance du terrain très rapide et très sommaire faite par les Chefs de Bataillon et le Colonel, le mouvement commence à 18 heures.

Le débouché du bois de la Bouffay rendu laborieux par le barrage d'artillerie lourde déclenché par l'ennemi s'exécute cependant avec un ordre parfait sous la protection d'un tir par obus fumigènes de notre artillerie.

Le 1^{er} Bataillon à droite doit s'emparer de la Cote 235 avec la 3^e Compagnie en ligne et la 2^e en soutien (1^{er} Compagnie en réserve près du Colonel).

De même le 2^e Bataillon à gauche doit s'emparer de la Cote 239 avec la 5^e Compagnie en ligne et la 6^e en soutien (7^e Compagnie en réserve).

Compagnies de mitrailleuses à la disposition des Chefs de Bataillon.

Le P. C. du Colonel est dans le ruisseau près du Carrefour Est de Chêne-la-Reine.

Le 3^e Bataillon est resté en réserve dans le bois de Boursault.

Le 1^{er} Bataillon, en place à 19 h. 10, n'a pas encore reçu ses chars d'assaut ; d'autre part, il doit attendre le 2^e Bataillon qui n'a pas encore atteint la première ligne, par suite de l'éloignement de sa base de départ.

A 19 h. 40, tout le monde est en place et d'un seul élan se porte à l'attaque.

La tête de l'attaque arrive à hauteur de la Ferme du Bois Brulé où elle commence à être soumise à un violent feu de mitrailleuses et franchit la ligne française à 150 m. environ plus au Nord de cette ferme. En liaison étroite avec les chars d'assaut, les troupes débouchent sur la crête. Les mitrailleuses ennemies font subir de lourdes pertes parmi les gradés, surtout les Officiers. Les hommes se groupent autour des O.F. restés debout. Un vide créé à l'Ouest de la route est comblé par la 6^e Compagnie ; pour la même raison deux sections de la 2^e Compagnie sont engagées plus à l'Est. Des groupes résolus se forment sous le commandement de volontaires et après une lutte violente réduisent des nids de mitrailleuses qui résistent, capturant une trentaine de prisonniers et s'emparant de six mitrailleuses légères et de deux mitrailleuses lourdes.

C'est ainsi que l'Adjudant Merville réussit à capturer une mitrailleuse et son servent ; que le soldat Decaux entraîne trois de ses camarades sur un groupe boche, saute sur la mitrailleuse et s'en empare après avoir fait place nette.

Les premiers objectifs sont dépassés et la position conquise qui touche le bois de Misy en un point à l'Est de la route de Port-à-Binson est organisée immédiatement.

Les prisonniers sont amenés à l'arrière par les troupes du 14^e et du 41^e qui tenaient les lignes. La nuit arrive ; les chars d'assaut se regroupent alors à droite et l'on profite de la demi-obscurité pour réorganiser les unités et pour s'assurer des liaisons latérales.

Comme toujours, la tâche des agents de liaison est rude. C'est avec cranerie cependant que tous ceux qui se présentent vont sous un feu d'enfer porter le plus qui leur sont confiés. Beaucoup, hélas ! n'arrivent pas.

Le soldat Cabrol a vu deux de ses camarades tomber ainsi sous les balles de mitrailleuses. Il s'offre spontanément pour les remplacer en disant : « Puisqu'ils se sont fait démolir à quatre pattes, j'ai debout ! » et, parlant aussitôt, il parvient à remplir sa mission.

Ce trait, parmi tant d'autres, montre jusqu'à quel degré sublime peut être poussé le mépris de la mort.

Vers 22 heures, le Lieutenant-Colonel Bourret, blessé d'un éclat d'obus à la tête, est remplacé dans le commandement du Régiment par le Capitaine Gradellet, Commandant le 1^{er} Bataillon, qui transporte le P. C. du Régiment à la Ferme du Bois Brulé.

(A suivre).

Castelnau

Nécrologie. — Nous apprenons avec un vif regret la mort de Mlle Miquel, receveuse des Postes à Castelnau.

Depuis de longues années, Mlle Miquel dirigeait le service postal de notre commune à la satisfaction de tous.

C'est avec peine que les habitants de Castelnau ont appris la mort de cette excellente fonctionnaire.

Nous adressons à la famille nos bien vives condoléances.

Gazals

Le dimanche 11 janvier ont été données à l'adjudication, à la Mairie, les droits de place. M. Contie, de Salviac, a été déclaré adjudicataire pour la somme de 1.320 fr. par an. La mise à prix était 1.190 fr.

Conseil municipal. — Le conseil municipal s'est réuni jeudi soir à 8 heures en session extraordinaire sous la présidence de M. Cassot, maire. Tous les membres étaient présents à l'exception de MM. Lémouy et Combarel. M. Villard, secrétaire.

Diverses commissions ont été nommées : Bureau de Bienfaisance : MM. Cary, Lémouy. Finances, budget : MM. Valette, Auricoste, Vialard.

Travaux publics, chemins, voirie : MM. Salgues, Lémouy, Boyer, Cary. Fêtes, foires et marchés : MM. Villard, Alazard, Poujade, Combarel. Révision des listes électorales : MM. Valette.

Jugement des réclamations : MM. Poujade, Combarel.

Le Conseil dresse la liste de l'assistance médicale gratuite, et donne un avis favorable à une demande d'assistance aux vieillards infirmes.

Sur la proposition du Maire, le Conseil décide ensuite qu'un Monument sera élevé aux Morts de la grande guerre. Une commission de cinq membres est désignée pour prendre à ce sujet tous renseignements utiles, étudier les moyens de couvrir la dépense, et d'aboutir rapidement.

Saint-Caprais

Dimanche 11 janvier, est décédé dans son domicile, des suites de maladie, M. Florenty, de Trenques, le jeune et sympathique maire de la commune, Condoiléances.

Luzech

Hyménée. — Nous apprenons avec plaisir le mariage de M. Robert Marceau, percepteur, décoré de la médaille militaire et de la croix de guerre, fils du sympathique percepteur de Luzech, avec Mlle Marie-Thérèse Lacoste.

Nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

Grégoles

Les démolitions de la commune de Grégoles ont organisé un banquet pour le 18 courant.

Un grand bal aura lieu à l'issue du banquet.

Les étrangers qui voudront bien les honorer de leur visite seront les bienvenus.

Le comité d'organisation.

Figeac

Tribunal correctionnel. — Audience du 10 janvier.

Emile Estival, du Bourg, 52 ans, un mois de prison pour vol.

Marguerite Mas, demeurant à Figeac, deux mois de prison pour défaut de soins à un mineur de quinze ans.

M. Baptiste Rieu, nommé gendarme à pied à Latronquière, prêle serment.

Gourdon

Dans les indirectes. — C'est avec regret que nous apprenons la nomination de M. Laborde Henri, commis des indirectes depuis 6 ans, à Gourdon au poste de receveur à automobile de Vergt (Dordogne).

Tout en le félicitant du bel avancement qu'il vient d'obtenir nous ne pouvons que lui donner l'assurance que son départ sera vivement regretté de tous ceux qui l'ont connu ou approché.

Saint-Chamarand

Une belle nocce. — Jeudi dernier eut lieu le mariage de notre charmante compatriote Mademoiselle Garrigou, Isabelle, fille de notre excellent ami M. Garrigou, conseiller municipal, dans notre commune, avec M. Feydel, propriétaire, à Lamothe-Cassel.

A cette occasion eut lieu une belle nocce qui fut très remarquée de tous.

Nous adressons nos félicitations bien cordiales à Mme et M. Garrigou et nos meilleurs vœux de bonheur aux jeunes époux.

BULLETIN FINANCIER

Paris, le 12 janvier 1920.

Le Marché a été bien influencé par le résultat des élections sénatoriales, d'autre part, la situation des places étrangères continue à donner au Marché une tendance favorable.

Les changes se sont encore détendus et nos Rentes ont été fermes. Le 3 0/0 s'est maintenu à 57,75, 5 0/0 à 88,45, 4 0/0 1917 à 71,25 et le 1918 à 70,90.

Peu de changements dans le compartiment des Banques Françaises, Banque de Paris 1.429, Union Parisienne 1.176, Chemins de fer Français calmes, Est 675, Nord 960.

Navigation calmes, Transatlantique 603, Messageries 688, Recul du Rio Tinto à 1.992.

Faiblesse des diamantifères, De Beers 1.401, Jagersfontein 311.

Pétrolières plus calmes, Mexican Eagle 552, Royal Dutch 41.700, Shell 604. Reprise des valeurs de caoutchouc, Financière 308, Padang 504, Malacca 264.

En valeurs diverses, hausse de la Sténermerie Pournier à 680. Fermété des valeurs de sucre. Hausse de la Kirchlmann à 910 et de l'air liquide à 505.

DÉPÊCHES

Paris, 11 h. 55.

LE PARLEMENT. — La Chambre rentre et va procéder au renouvellement de son bureau qui ne subira, certainement, aucune modification.

UN NAUFRAGE.

— On est toujours sans nouvelles officielles au sujet du naufrage du paquebot *Afrique*. On ignore le chiffre des victimes. En raison des perturbations apportées dans les services téléphoniques et téléphoniques par la tempête, la C^{ie} des Chargeurs Réunis n'a pu obtenir aucune précision sur la catastrophe.

Le ministère du Commerce a reçu, de Rochefort, un communiqué annonçant de nombreux disparus sans en fixer le nombre. On croit possible qu'il y ait de nombreux rescapés qu'on pense retrouver, car la mer est devenue plus calme et des embarcations sont signalées allant à la dérive.

LA QUESTION DE L'ADRIATIQUE.

— D'après le *Chicago Tribune*, le

Conseil suprême aurait définitivement réglé la question adriatique. La base de cet accord est l'acceptation, par M. Nitti, de la proposition formulée par Clemenceau et Lloyd George.

FIUME, VILLE LIBRE. — En vertu de cette proposition, le territoire contesté compris entre Fiume et Trieste deviendrait port libre. On croit que M. Wilson acceptera cette solution.

L'ARMÉE KOLTCHAK. — De Vladivostok : L'ancienne armée de Koltchak déserte presque entièrement ou passe dans les rangs des Bolchevics.

COMMUNICATIONS INTERROMPUES. — Les communications téléphoniques sont toujours interrompues avec Londres.

ENCORE UN COMLOT ! — De Copenhague : Un radio bolcheviste annonce qu'un complot monarchiste aurait été découvert à Pensa. 54 personnes auraient été exécutées.

A ROSTOFF. — De Copenhague : Les Bolchevistes auraient pris Rostoff sur le Don et fait 11.000 prisonniers. Le combat continue dans les rues.

A CONSTANTINOPLE. — Dans le discours du trône, lu hier, par le ministre de l'Intérieur, à l'ouverture de la Chambre, le Sultan revendique Smyrne comme faisant partie inséparable de l'empire Turc.

LE JAPON EN SIBÉRIE. — De Tokio : Les journaux relèvent que l'opinion publique ne se montre nullement enthousiaste de l'intervention japonaise en Sibérie.

ON DISCUTE. — Pourtant une importante séance du Cabinet Nippon aura lieu vendredi pour examiner la situation causée par la déroute de l'armée Koltchak.

AVIS DE DÉCÈS

Les familles MIQUEL, CARRIOL, DARDENNE, FAURE, PLAGES, RIVIERE et tous les autres parents ont la douleur de faire part à leurs amis et connaissances de la perte cruelle qu'ils viennent de faire en la personne de

Mademoiselle Noémie MIQUEL

Receveuse des Postes à Castelnau-Montriat

décédée à Castelnau-Montriat, à l'âge de 53 ans, munie des sacrements de l'Eglise, et les prient de vouloir bien assister à ses obsèques qui auront lieu le mercredi 14 janvier, à 14 heures, en l'Eglise St-Urbain.

Réunion à l'octroi de l'entrée de St-Georges, à 14 heures.

On demande immédiatement

Une blanchisseuse

à l'École Normale de garçons.

ON DEMANDE

Un garçon de laboratoire

14 à 16 ans, payé de suite

S'adresser : Pharmacie GAYET.

Grande Pharmacie de la Croix Rouge

En face le Théâtre, CAHORS

La Phosphode Garnal

Remplace l'Huile de foie de morue et les préparations ferrugineuses et iodées

pour le traitement et la guérison des Maladies de la poitrine, Maladies des os, Maladies des enfants, Rhumatismes, Engorgements ganglionnaires, Xanthopsie, Furoncles, etc.

Etude de M^e G. FONTANGES, docteur en droit, avoué à Figeac, successeur de son père

VENTE SUR LICITATION

A SUITE DE SURENCHÈRE DU SIXIÈME

Adjudication fixée au VENDREDI TRENTE JANVIER MIL NEUF CENT VINGT, à DEUX heures du soir, au Palais de Justice, sis à Figeac, Boulevard Président Wilson.

En exécution d'un jugement contradictoirement rendu par le tribunal civil de Figeac, le vingt-quatre octobre mil neuf cent dix-neuf, enregistré et signifié,

Il sera procédé le VENDREDI TRENTE JANVIER MIL NEUF CENT VINGT à DEUX HEURES du soir, à l'audience des criées du tribunal civil de Figeac, au Palais de Justice, Boulevard Président Wilson, à la vente sur licitation aux enchères publiques de l'immeuble ci-après désigné dépendant de la succession de Monsieur Auguste-Cyprien DEBAR, quand vivait boulanger à Figeac et de la communauté d'acquêts ayant existé entre lui et Madame Marie GREGOIRE, également décédée.

Cette vente est poursuivie à la requête de :

1^o Mlle Tirza GREGOIRE, sans profession, demeurant à Figeac, agissant en qualité de tutrice des mineurs Yvonne et Marcel DEBAR, issus du mariage de Monsieur Auguste-Cyprien DEBAR, quand vivait boulanger à Figeac, avec dame Marie GREGOIRE ;

2^o Madame Mathilde DEBAR, sans profession, épouse de Monsieur Adolphe BOUSCAREL, employé des Postes, demeurant et domicilié à Toulouse, 17, rue Denis-Papin, prise la dite dame en qualité de subrogée tutrice de la mineure Victoria DEBAR, issue du mariage de Monsieur Auguste-Cyprien DEBAR, sus-nommé et de dame Euphrasie GOUET et en raison de l'opposition d'intérêts existant entre ladite mineure et sa tutrice Madame Mathilde DEBAR, épouse LACAZE ;

Co-légitimes ayant Maître NUVILLE pour avoué, d'autre part,

sans profession, épouse assistée et autorisée de Monsieur Henri LACAZE, employé et de ce dernier, demeurant ensemble à Figeac, place Vival, légitimes ayant Maître FONTANGES pour avoué, d'autre part.

Elle aura lieu en présence de :

1^o Monsieur Georges BRIELLE, terrassier, demeurant et domicilié à Figeac, pris en qualité de tuteur légal de son fils mineur Elie BRIELLE, issu de son mariage avec dame Marie GREGOIRE ;

2^o Madame Victoria DEBAR, sans profession, épouse de Monsieur Adolphe BOUSCAREL, employé des Postes, demeurant et domicilié à Toulouse, 17, rue Denis-Papin, prise la dite dame en qualité de subrogée tutrice de la mineure Victoria DEBAR, issue du mariage de Monsieur Auguste-Cyprien DEBAR, sus-nommé et de dame Euphrasie GOUET et en raison de l'opposition d'intérêts existant entre ladite mineure et sa tutrice Madame Mathilde DEBAR, épouse LACAZE ;

Co-légitimes ayant Maître NUVILLE pour avoué, d'autre part,

Et aussi de 3^o Monsieur Gustave GAUBEY, commis-greffier près le tribunal civil de Figeac, pris en qualité de subrogé tuteur ad hoc de la mineure Victoria DEBAR ;

4^o Monsieur Eugène DEBAR, ferblantier, demeurant à Figeac, rue Gambetta, pris en qualité de subrogé tuteur ad hoc du mineur Elie BRIELLE ;

5^o Monsieur Ernest PRUNET, propriétaire à Lacoste, commune de Saint-Julien d'Empare (Aveyron), pris en qualité de subrogé tuteur des mineurs Yvonne et Marcel DEBAR.

DÉSIGNATION de l'immeuble surenchéri A VENDRE

DEUXIÈME LOT
Le deuxième lot comprendra un

immeuble en nature de pré situé sur la commune de Figeac, lieu dit le Pont du Guà, paraissant désigné au plan cadastral de la dite commune, sous les numéros 8, 9 p et 9 p de la section C, pour une contenance totale de vingt-un ares cinquante centiares et confrontant du levant et du nord avec pré de Monsieur Marien, du couchant avec pré du mineur Charles Nieuvel et du midi avec chemin public.

L'immeuble ci-dessus désigné formant le deuxième lot des biens dépendant des successions et communautés dont s'agit, a été adjugé suivant procès-verbal d'adjudication dressé par Monsieur DUPUY, juge au tribunal civil de Figeac, commis à cet effet, le deux janvier mil neuf cent vingt à Maître NUVILLE, avoué, qui a été commandé en faveur de Monsieur Jules MALRIEU, président du tribunal civil de Figeac et ce moyennant le prix de deux mille cinq cents francs, outre les charges.

Mais par acte fait au greffe du tribunal civil de Figeac le dix janvier mil neuf cent vingt, Monsieur Henri NASTORG, propriétaire et

aubergiste, demeurant à Figeac, ayant Maître FONTANGES pour avoué, a déclaré surenchérir du sixième en sus des charges le prix du dit lot et en a dérivé le prix à la somme de deux mille neuf cent vingt francs en sus des charges.

En conséquence de cette surenchère il sera procédé aux jour, lieu et heure sus-indiqués à l'adjudication sur surenchère du deuxième lot des biens immeubles ci-dessus désignés sur la nouvelle mise à prix résultant de la surenchère, soit deux mille neuf cent vingt francs, ci 2.920 fr.

Les frais de première enchère, de surenchère et de poursuite de surenchère seront payables en sus du prix d'adjudication.

Le cahier des charges, clauses et conditions de la vente dressé par Maître FONTANGES, avoué, a été déposé au greffe du tribunal civil de Figeac où chacun peut en prendre connaissance.

Il est déclaré à tous ceux du chef desquels il pourrait être pris des inscriptions pour raison d'hy-



HERNIES
MEMBRE DU JURY d'HONNEUR
JE SUIS GUÉRI. — C'est l'affirmation de toutes les personnes atteintes de hernies, après avoir porté le nouvel appareil sans ressort de M. J. GLASER, le réputé spécialiste de Paris, 63, Bd Sébastopol.

Ce nouvel appareil, grâce à de longues études et à l'adaptation de la nouvelle pelote à compression souple, assure séance tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles, les réduit et les fait disparaître.

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat, garanti d'ailleurs par écrit, M. GLASER invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descentes, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils.

Allez donc tous à :

Figeac, 15 janvier, Hôtel des Voyageurs, Capdenac-gare, 16, Hôtel de France, Fournier.

Cahors, 17, Hôtel de l'Europe.

Gourdon, 18, Hôtel de la Boule d'Or.

Souillac, 19, Hôtel du Lion d'Or.

Gramat, 20, Hôtel de Bordeaux.

Vayrac, 21, Hôtel Delmon Germain.

Villefranche-de-Rouergue, 22, Hôtel du Grand Soleil.

Aubin, 23, Hôtel du Cheval Noir.

Decazeville, lundi, 26, Hôtel de la Poste.

Brochure franco sur demande. Ceintures Ventrières pour déplacements de tous organes.